

Sillon Lorrain

Thionville
Portos de Planze-Thionville
Metz
Metz Métropole
Nancy
Grand Nancy
Epinal
Epinal-Gelbey

**MISSION GRAND NORD-EST CONFIEE A M. LE
PREFET HUBERT BLANC :
MOTION DE SYNTHESE DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DU SILLON LORRAIN**

Le Sillon Lorrain, réseau de villes et d'agglomérations constitué de Thionville, Metz, Nancy et Epinal, prend acte des premières orientations stratégiques d'ensemble proposées par le Préfet Blanc. L'Assemblée Générale rappelle sa solidarité avec chacune des collectivités affectées par les restructurations de l'appareil de Défense qui touchent plus particulièrement l'agglomération messine.

Elle souhaite que l'approche, concernant les actions de revitalisation des territoires affectés, fasse l'objet d'un programme ambitieux et global. Il est demandé que l'ensemble des impacts liés à la réorganisation et à la mutualisation des moyens conduits par le Ministère de la Défense soit évalué

Ainsi, les six orientations proposées dans le cadre de la Mission du Préfet Blanc nécessitent de mieux prendre en considération la dimension métropolitaine et transfrontalière.

**AFFIRMER UNE VOCATION MAJEURE DANS LE DOMAINE UNIVERSITAIRE ET
DE RECHERCHE EN LIAISON AVEC LE MONDE INDUSTRIEL**

Les évolutions constatées dans les derniers mois concernant un développement de l'Université Lorraine constitue une perspective métropolitaine prioritaire qui concerne l'ensemble des sites du Sillon Lorrain.

L'Assemblée se réjouit de l'inscription de ce projet dans le cadre du Plan Campus. L'Etat devra s'attacher à donner les moyens à l'Université Lorraine, de garantir sa taille critique au-delà de 2012 en renforçant sa compétitivité à l'échelle de la Grande Région.

Le Sillon Lorrain demande, d'une part une accélération de la réalisation des projets prévus au Plan Campus, et d'autre part l'engagement d'un dialogue à l'échelle de la Grande Région sur la gouvernance et l'offre universitaire.

Il est rappelé l'importance d'accompagner la création de l'université Lorraine à la fois dans son excellence universitaire et dans son rôle d'acteur du développement économique et social ; et notamment en soutenant le développement de plateformes technologiques d'échanges entre la recherche et les entreprises. Il est nécessaire de soutenir les actions permettant d'offrir aux étudiants et aux chercheurs des conditions d'étude et de travail optimisées dans le cadre d'une université multipolaire organisée en pôles thématiques.

CONFORTER LE FONCTIONNEMENT METROPOLITAIN PAR UNE FLUIDITE DES ECHANGES AU SEIN DU SILLON LORRAIN

- ▶ Compléter le potentiel d'infrastructures de transport et notamment les réseaux ferroviaires et fluviaux

Par sa situation remarquable entre l'Europe Continentale et sa façade maritime, et entre les pays du Nord et ceux de la Méditerranée, la Lorraine est un territoire d'échanges dont le développement conditionne des flux économiques d'échelle européenne. Si les infrastructures routières et les améliorations ferroviaires en cours lui permettent de jouer ce rôle sur un axe Est/Ouest, il n'en est pas de même sur l'axe Nord/Sud.

Pourtant, le Sillon Lorrain constitue un espace de richesses économiques et de services qui a établi des liens étroits avec les capitales de l'Europe et présente des possibilités importantes de liaisons et de partenariat avec les territoires du Sud.

Le Sillon Lorrain souhaite que l'accessibilité de tout l'ensemble Grand Nord-Est soit garanti et amélioré, et que la fluidité des échanges inter-régionaux soit assurée. Il souligne l'intérêt d'engager un programme ambitieux d'amélioration des dessertes ferroviaires et fluviales.

Il est souhaité que les opérations engagées et notamment la 2^{ème} phase du TGV-Est soient garanties. Il est également souhaité que l'étude sur l'électrification de la ligne ferroviaire Epinal-Belfort soit engagée, de même qu'une réflexion, comme prévues au contrat de projet actuel, concernant le débouché sud de l'ensemble de la Région en direction du Sillon Rhodanien en complémentarité avec la LGV Sud-Est, la future LGV Rhin-Rhône et particulièrement sa branche Sud.

Le Sillon Lorrain demande que ces projets soient pris en compte, ainsi que la question de l'équilibre entre transports voyageurs et fret, dans le cadre d'un schéma interrégional ferroviaire propre au Grand-Est et sollicite l'organisation rapide dans le cadre de la mission du Préfet Blanc d'une première rencontre.

Il est capital que les études en cours sur la liaison fluviale Saône-Moselle soient rapidement menées à leur terme pour identifier un parcours optimal et afin d'anticiper les aménagements nécessaires au développement des échanges entre les ports de la Mer du Nord et de la Méditerranée, sur tous les territoires traversés. Le Sillon Lorrain demande l'organisation du débat public pour l'année 2011.

Le développement de sites intermodaux permettra de constituer un réseau de ports Thionville, Metz, Nancy/Frouard, Gondreville, en connexion avec tous les grands ports Nord Européens.

► Promouvoir une intermodalité entre les divers modes de transports collectifs

Le fonctionnement métropolitain du Sillon Lorrain est conditionné à la fluidité des échanges. Celle-ci nécessite une mobilisation de tous les acteurs et notamment les Autorités Organisatrices de Transports et dans certains cas nécessitera une démarche expérimentale. Il est souhaité que les déplacements soient abordés de façon globale sur les réseaux nationaux, régionaux, départementaux et urbains sur l'axe Luxembourg-Epinal.

Il est notamment proposé que le Sillon Lorrain expérimente le développement de dessertes ferroviaires en site urbain en lien avec les réseaux de transports de chacune des collectivités et notamment la mise en place et l'extension de leurs TCSP. Un soutien spécifique pourra être apporté au titre de cette expérimentation à la réalisation des aménagements ainsi qu'à l'acquisition de nouveaux matériels.

MIEUX SE POSITIONNER AU CŒUR DE L'EUROPE DANS LES ECHANGES ECONOMIQUES TRANSFRONTALIERS

Le Sillon Lorrain considère que le positionnement de la Lorraine au sein de la Grande Région est un élément clé de son développement. Il souligne la spécificité et l'importance des échanges sur l'ensemble du Nord et du Nord-Est entre les pays les plus anciennement ancrés dans le fait européen.

Il est demandé que soient évaluées à leur juste coût les charges réelles du fonctionnement transfrontalier sous ses aspects sociaux, physiques, économiques et environnementaux. Une nouvelle définition de la fiscalité transfrontalière avec le Luxembourg est à étudier ainsi qu'une réflexion sur les infrastructures transfrontalières.

Il est demandé qu'une conférence inter gouvernementale entre les 4 pays fondateurs soit mise en place afin de créer des conditions de dialogues renforcés dans le cadre de nouvelles gouvernances impliquant l'ensemble des collectivités publiques locales et nationales.

Il est par exemple souhaité qu'une mission spécifique soit créée par les services de l'Etat en lien avec les collectivités territoriales, afin d'étudier l'opportunité de la création d'une structure juridique spécifique, du type des Groupements Européens de Coopération Territoriale.

DONNER UN APPUI DECISIF AUX INDUSTRIES RELEVANT DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Lorraine a une longue tradition de mise en valeur et d'exploitation des matériaux et des ressources naturelles.

Les diverses évolutions économiques de ces dernières années ont imposé des reconversions importantes et il est demandé que soit poursuivi l'effort en faveur des filières existantes et que soit soutenue la capacité du Sillon à développer de nouvelles filières complètes, respectueuses du développement durable et s'appuyant sur les savoir-faire des territoires comme par exemple : les éco-matériaux, le bois, la production d'énergie ...

Le Sillon Lorrain demande qu'un institut des hautes études en développement durable soit implanté dans le cadre d'un fonctionnement en réseau Nancy-Metz.

PROMOTION TERRITORIALE

► Donner une impulsion nouvelle au tourisme

La Lorraine bénéficie d'un patrimoine industriel, monumental et naturel qui mérite un soutien affirmé.

Le développement de politiques communes, la poursuite de la mise en valeur du patrimoine historique et environnemental, l'aide apportée à toute forme de pratique innovante (tourisme fluvial, industriel et d'affaires) sont des priorités.

Le Sillon Lorrain a rappelé l'importance de prendre en compte le développement du tourisme fluvial ainsi que le tourisme urbain s'appuyant sur les investissements publics dans chacun des cœurs d'agglomération comme par exemple les projets en cours, d'équipements culturels, de congrès, d'expositions et de conférences, ou de loisirs.

- Valorisation du sillon métropolitain en lien avec l'amélioration des conditions de la mobilité

Il est demandé un soutien à la promotion du territoire métropolitain dans un objectif de développement économique, comme par exemple les actions de promotion et de développement économique conduites de façon conjointe par les collectivités du Sillon, la valorisation des politiques culturelles et de loisirs, ...

ACCOMPAGNER LES PERSPECTIVES NOUVELLES QUI SE DESSINENT DANS LE SECTEUR TERTIAIRE

Les collectivités du Sillon Lorrain rappellent le rôle primordial qu'elles jouent sur l'ensemble du territoire régional en matière d'emplois tertiaires et métropolitains.

Le Sillon Lorrain constitue le support naturel de ces emplois à l'échelon régional et national sur l'ensemble du Grand-Est.

La poursuite du renforcement de ces emplois, privés et publics, constitue une priorité pour le développement régional. Il est demandé que soit pris en compte l'ensemble des investissements faits en matière d'infrastructures, d'enseignement supérieur et d'accueil pour favoriser l'implantation de nouveaux services ou de nouvelles structures éducatives.

Le projet de loi «Hôpital/Santé/Patient/Territoires», ainsi que les réflexions engagées sur l'hôpital de demain vont conduire à revisiter le domaine de la santé et renouveler profondément les gouvernances. Des coopérations seront étudiées entre les établissements hospitaliers du Sillon Lorrain (Metz/Thionville, Nancy et Epinal) et avec l'Université Lorraine. Il est souhaité qu'une attention particulière soit portée à l'accompagnement et au soutien de ces projets.

SOUTENIR UNE INGENIERIE METROPOLITAINE

L'Assemblée Générale du Sillon Lorrain a rappelé que l'organisation en réseau des aires urbaines constitue une réponse au besoin de métropolisation à l'échelle européenne. Le soutien à cette organisation innovante est prioritaire pour garantir la fluidité et la cohérence des échanges du territoire au sein des 4 pays fondateurs de l'Europe.

Il est demandé que le soutien renforcé de l'Etat permette le développement d'une ingénierie métropolitaine correspondant aux enjeux de la partie française de la Grande Région.

Le réseau des Agences d'Urbanisme peut constituer la base fondatrice de cette ingénierie et doit recevoir à ce titre un soutien spécifique en lien avec les initiatives en cours comme le projet METROBORDER.